

INSCRIPTIONS POST 3^{ème} et dossiers « passerelle » Rentrée 2017

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS EN :

- 2^{nde} de CAP
- Terminale de CAP (dossiers passerelle)
- 2^{nde} BAC PROFESSIONNEL
- 1^{ère} BAC PROFESSIONNEL (dossiers passerelle)

Les inscriptions se dérouleront aux dates et heures suivantes :

Dates	Horaires	Elèves affectés en
Mardi 04 juillet 2017	8h00 à 12h00	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année CAP CIP <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année CAP PROELEC <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} BAC PRO MEI
	13h30 à 16h30	<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} BAC PRO PLP <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} BAC PRO EDPI <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} BAC PRO MELEC
Mercredi 05 juillet 2017	8h00 à 12h00	<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} BAC PRO TU + Elèves affectés dossiers passerelles
Judi 06 juillet 2017	8h00 à 12h00	Elèves affectés au 2 nd tour d'affectation
	13h30 à 16h30	Elèves affectés au 2 nd tour d'affectation
Vendredi 07 juillet 2017	8h00 à 12h00	Retardataires

PIECES NECESSAIRES A L'INSCRIPTION :

- Avis d'affectation au L.P. Amiral Lacaze,
- Photocopie du livret de Famille (complet),
- Photocopie du justificatif de domicile (facture Eau ou EDF),
- Facture de téléphone fixe et/ou portable de moins de trois mois obligatoire
- Photocopie de la carte vitale ou attestation de Sécurité Sociale,
- Exeat (certificat de radiation) de l'établissement d'origine,
- En cas de divorce, photocopie de la décision attributive de l'autorité parentale,
- Photocopie des 3 bulletins trimestriels de 3^{ème},
- Photocopie de l'attestation ASSR Niveau 2,
- Photocopie de l'attestation de recensement (élèves de 16 ans et +)
- Photocopie des pages des vaccinations (à jour) du carnet de santé,
- Relevé d'identité bancaire ou postal (RIB),
- Notification de bourse 2017/2018 ou avis de transfert.
- Une photo d'identité
- Adhésion au Foyer Socio-Educatif : 5 euros
- Adhésion à l'UNSS : 5 euros
- Acompte pour l'outillage **obligatoire** :
 - MEI, ELEEC PLP et TU : **150 €**
 - EDPI : **115 €**
 (Si paiement par chèque, merci de le libeller à l'ordre du FSE du LP Amiral lacaze)

* Pour les élèves affectés en CAP PROELEEC : 20 € pour le stage d'activités (si paiement par chèque, merci de le libeller à l'ordre de l'agent comptable du LP Amiral Lacaze)

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

La présence des parents ou du tuteur légal est obligatoire, ainsi que celle de l'élève (prise de la photo numérique).

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR L'ETABLISSEMENT